

Douane Magazine

la newsletter



FRANCE SÉSAME : pour une
compétitivité améliorée des ports
français



Focus sur l'École Nationale des
Douanes de Tourcoing



À la Une : France Sésame

FRANCE SÉSAME : pour une compétitivité améliorée des ports français et de la chaîne logistique

La plateforme numérique, publique et gratuite FRANCE SÉSAME (pour Système d'Échanges Simplifié pour les Autorisations de Marchandises) est entrée en service le 17 novembre 2021 dernier et contribue depuis à faire des ports français un carrefour logistique stratégique. À la clé : la fluidification et la sécurisation des échanges commerciaux lors du passage frontière des marchandises soumises aux réglementations sanitaires ou phytosanitaires.

FRANCE SÉSAME vise à simplifier et fluidifier le passage aux frontières pour l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique (logisticiens, transitaires, représentants en douane enregistrés, importateurs) et à faciliter et orchestrer les contrôles réalisés par les autorités compétentes (services déconcentrés de la DGDDI et DGAL).

Un bouquet de services numériques pour faciliter les importations via les grands ports maritimes du Havre, de Marseille et de Dunkerque

Grâce à un accès sécurisé, la plateforme met ainsi à la disposition des entreprises un bouquet de services numériques, essentiels pour la gestion des formalités et contrôles administratifs sur les importations de marchandises sus-mentionnées.

La plateforme FRANCE SÉSAME est accessible via un portail internet ([ici](#)) donnant accès à un espace personnel sécurisé qui permet la navigation parmi les services numériques.

Parmi les services « cœur » de l'offre numérique de FRANCE SÉSAME figurent notamment : la

mise à disposition d'un portail centralisant des informations réglementaires et pratiques, ainsi que des accès aux applicatifs publics utilisés pour la délivrance de formalités administratives ; le suivi en temps réel de l'avancement des formalités administratives, de l'avant-dédouanement à l'octroi du bon à enlever (BAE) ; la prise de rendez-vous et la programmation intelligente des contrôles physiques des marchandises sanitaires et phytosanitaires ; l'envoi de notifications en temps réel sur l'avancement des formalités ; la gestion d'un « dossier d'import numérique » centralisant les documents administratifs accompagnant la réalisation des formalités aux frontières.

Tous les services numériques proposés aux opérateurs sont accessibles aux agents des douanes et du ministère de l'agriculture qui disposent en plus d'un service dédié à la supervision des processus, permettant d'identifier en temps réel les points de blocage éventuels tout au long de la séquence administrative.

FRANCE SÉSAME est interconnectée aux systèmes d'information publics nécessaires à l'accompagnement des formalités administratives aux frontières.

Une réponse publique moderne aux enjeux de la filière logistique française

La création d'un point de contact unique numérique aux frontières, repris sous le nom de marque FRANCE SÉSAME, figure parmi les principales mesures du plan gouvernemental d'amélioration de la performance de la logistique en France, présenté le 16 septembre 2019 par

le Premier ministre, dans le prolongement du rapport « Hémar et Daher » sur la [compétitivité de la chaîne logistique française](#).

FRANCE SÉSAME est également une composante à part entière de la nouvelle stratégie nationale portuaire présentée lors du Comité interministériel de la mer du 22 janvier 2021 au Havre. Elle a également été reprise au panorama des 50 grands projets SI français.

Un projet interministériel et collaboratif destiné à s'étendre aux autres grands ports maritimes français

Pilotée par la douane, la plateforme FRANCE SÉSAME a été conçue en étroite collaboration avec la Direction générale de l'alimentation (DGAL), la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) et la Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités.

La conception de la plateforme a également été partagée, dès ses débuts, avec les utilisateurs privés afin de garantir l'adéquation entre l'offre fonctionnelle et les besoins des entreprises. Une expérimentation a ainsi été menée en octobre 2021 avec un panel d'entreprises ayant contribué à la conception de l'application.

Exercice par la douane des contrôles sanitaires à l'importation au Havre et à Marseille

Depuis le 1^{er} novembre 2021, à Marseille et au Havre, des contrôles à l'importation auparavant réalisés par la DGCCRF sont effectués par la douane. Cette dernière poursuit ainsi la démarche engagée à Dunkerque en 2020 et à Calais en 2021 dans le cadre du Brexit.

Comme pour FRANCE SÉSAME, avec la création d'un point de contact unique, l'ambition est

de diminuer les interlocuteurs des entreprises et ainsi de rendre l'action des services de l'État à la frontière plus lisible.

Les contrôles sanitaires à l'importation des denrées alimentaires d'origine non animale et des matériaux au contact des denrées alimentaires (MCDA) soumis à des exigences sanitaires, mais aussi les produits issus de l'agriculture biologique et les fruits et légumes soumis à des normes de commercialisation, sont désormais effectués par les services douaniers.



Chiffres clés / FRANCE SÉSAME

3

grands ports maritimes

18 mois

pour parvenir à la mise en service de FRANCE SÉSAME

9 mois

de conception

4 mois

de tests

1 mois

d'expérimentation avec un panel de 11 opérateurs économiques

182

sociétés utilisatrices

415

comptes opérateurs

+170 000

formalités sanitaires et douanières captées

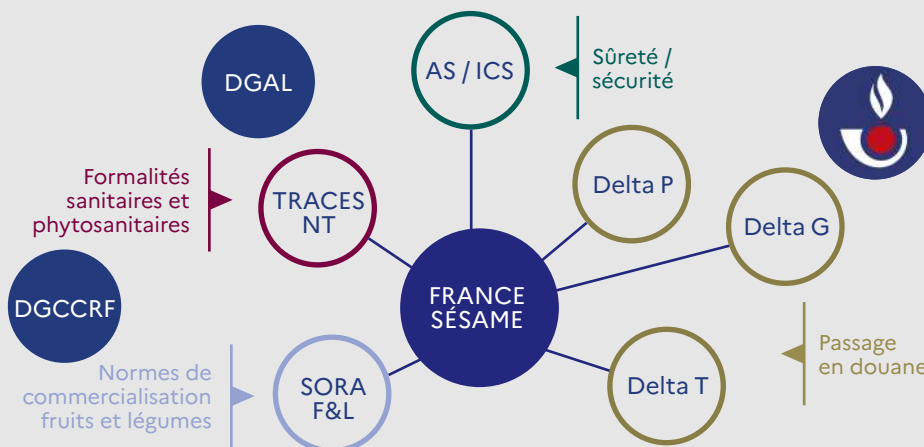
+ 6 000

RDV pris pour des contrôles physiques SPS

0

bug ou indisponibilité

L'écosystème numérique FRANCE SÉSAME : quelles interconnexions ?



FRANCE SÉSAME est une solution qui complète l'écosystème numérique public existant dédié à l'accomplissement des formalités aux frontières. La qualité des interconnexions avec les applications métier qui alimentent FRANCE SÉSAME est donc primordiale :

- Delta, SI dédié au dédouanement
- TRACES-NT, SI délivrant les certificats SPS
- SORAF&L, SI délivrant les certificats relatifs aux normes de commercialisation des fruits et légumes

Le chef de projet de la plateforme FRANCE SÉSAME témoigne.

Depuis mai 2020, Stéphane Arnaud est le chef du projet FRANCE SÉSAME. Fort de son expérience dans la sécurisation des échanges des entreprises, il nous dévoile aujourd'hui les coulisses du projet.



Stéphane Arnaud
chef du projet FRANCE SÉSAME

Stéphane Arnaud

2013

chef du pôle action économique de Strasbourg

2015

chef de projet du guichet unique national du dédouanement pour les documents d'ordre public.

2020

chef du projet FRANCE SÉSAME

Comment est né le projet FRANCE SÉSAME ?

Stéphane Arnaud : La création d'un point de contact unique numérique aux frontières est la première mesure du plan gouvernemental d'amélioration de la performance de la logistique maritime en France, présenté en 2019 par le Premier ministre, afin de faire des ports français un carrefour logistique stratégique.

Pour répondre à cette ambition stratégique forte, la constitution d'une communauté de travail au sein d'un projet dédié s'imposait, qui permette d'unir et coordonner les efforts de tous les acteurs publics et privés concernés, sous la houlette de la DGDDI qui est l'administration de référence de la marchandise en frontière.

Le nom et le logo FRANCE SÉSAME traduisent notre volonté de mettre à disposition des professionnels un outil numérique public français qui garantisse la fluidité des échanges de marchandises soumis à contrôles lors du passage de la frontière.

Est-ce que des entreprises ont participé aux différentes phases du projet ?

Stéphane Arnaud : Étant très attachés au

caractère opérationnel de FRANCE SÉSAME, nous avons souhaité associer d'emblée les utilisateurs finaux de la plateforme à nos travaux. Dès 2020, un panel d'opérateurs économiques représentatifs sur les ports du Havre, de Marseille et de Dunkerque a participé à la conception de la plateforme, et enrichi les propositions formulées dans le cadre de nos travaux interministériels. Cette communauté a ensuite activement participé à l'expérimentation FRANCE SÉSAME sur flux réels, en octobre 2021. L'implication de ces professionnels a été précieuse pour le projet.

Les témoignages d'utilisateurs reçus depuis la mise en service du 17 novembre 2021 sont très positifs. Quatre mois après la mise en service, plus de 180 sociétés utilisent FRANCE SÉSAME, plus de 400 comptes opérateurs ont été créés, plus de 6000 rendez-vous ont été pris pour des contrôles physiques de marchandises « SPS ».

Quel est l'avenir de la plateforme FRANCE SÉSAME ? Peut-on considérer ce projet comme précurseur dans la réflexion sur l'attractivité de la plateforme logistique française ?

Stéphane Arnaud : FRANCE SÉSAME va continuer à se développer en 2022, avec d'une

part un enrichissement de l'offre fonctionnelle, et d'autre part, une extension de la plateforme à d'autres sites géographiques.

La mise en service réussie de FRANCE SÉSAME est une illustration concrète et opérationnelle des effets positifs de la digitalisation de l'action publique, au service de l'attractivité économique du pays.

Elle a également montré la capacité de la douane et des administrations françaises à conduire, dans des délais serrés, un projet interministériel d'ampleur, faisant intervenir en mode partenarial des acteurs publics de différents ministères et des acteurs privés.



Parole d'utilisateur.

Sébastien Espanet est le directeur de l'agence située à Port Saint-Louis du Rhône, dans la région de Marseille, pour le groupe Rhodanienne de Transit (RDT). Depuis 2014, il évolue dans l'import/export de fruits et légumes et fait prospérer avec ses équipes son activité de transitaire.



Sébastien Espanet

Directeur de l'agence Port Saint-Louis du Rhône
Marseille

Comment avez-vous pris part à l'expérimentation de la plateforme FRANCE SÉSAME qui a eu lieu en octobre ? Aviez-vous des attentes particulières ?

Sébastien Espanet : L'équipe projet FRANCE SÉSAME m'a contacté en septembre dernier pour rejoindre l'expérimentation sur flux réels qui allait être réalisée en octobre 2021.

Nous avons immédiatement accepté, car il s'agit d'un projet interministériel dans lequel les transitaires, le service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire (SIVEP), la douane et les ministères dédiés travaillent en étroite collaboration pour mettre en place une plateforme numérique dédiée à notre activité.

Nous voulions aussi découvrir l'outil avant sa mise en service et être force de proposition afin qu'il puisse être adapté à nos besoins au quotidien.

Nous souhaitons plus particulièrement que cette nouvelle application nous fasse gagner du temps tant pour la consultation des notifications, des documents, que pour la prise de rendez-vous pour les contrôles physiques.

Avant de recourir à cette plateforme numérique, en quoi consistaient votre schéma et vos pratiques d'importation des marchandises soumises à réglementations sanitaires et phytosanitaires ?

Sébastien Espanet : Avant de recourir à cette plateforme, un process interne était en place qui pourrait se résumer comme ci-dessous :

- Réception des documents par courriel dont le certificat phytosanitaire d'origine CPO) avant de recevoir l'original ;
- Émission du CHED-PP (certificat phytosanitaire) dans l'appli TRACES NT, et notifications d'importation dans l'appli TELEFEL pour les fruits et légumes soumis à normes de commercialisation ;
- Courriel au SIVEP annonçant l'émission du CHED-PP et notre désir de prendre rendez-vous pour un jour et une heure donnés (pré-notification) ;
- Courriel en réponse du SIVEP avec nos créneaux de rendez-vous ;
- Organisation des transports en fonction des créneaux attribués.

Une fois le contrôle phytosanitaire effectué :

- Appel à notre commis sur place en charge des visites annonçant que tel container vient d'être contrôlé ;

- Vérification dans TRACES et impression du document signé via TRACES ;
- Appel à notre service douane pour demander la validation de la déclaration d'importation et envoi par mail du CHED-PP validé pour intégration dans la déclaration et obtention du montant de la redevance.

En novembre 2021, quels ont été les changements avec la mise en service de FRANCE SÉSAME ? Quelles sont pour vous et votre société les principaux avantages de FRANCE SÉSAME ?

Depuis la mise en service de FRANCE SÉSAME, nous limitons les appels grâce aux notifications SMS et e-mail adressés par la plateforme numérique, et tous les intervenants de notre process sont informés en temps réel. Il s'agit là d'un gain de temps précieux.

La prise de rendez-vous en ligne par FRANCE SÉSAME, du type « doctolib », est elle aussi plus adaptée, surtout depuis les améliorations récentes apportées permettant la modification des rendez-vous.

Les principales forces de FRANCE SÉSAME sont de rassembler sur une seule application toutes les formalités indispensables au dédouanement de marchandises soumises à contrôle phytosanitaire et/ou vétérinaire ainsi que les marchandises BIO (certificats COI), de nous permettre un suivi en temps réel grâce aux notifications, une prise de rendez-vous efficace et adaptée, et ainsi d'être en constante amélioration.

La transparence qu'offre la plateforme doit aussi être soulignée, cela peut être une plus-value auprès de nos importateurs soucieux d'avoir un suivi détaillé.





L'École Nationale des Douanes de Tourcoing, au cœur des enjeux socio-économiques de la douane

Située à 1h30 de Paris et 3h30 de Lyon en TGV, directement reliée par la voie aérienne à Lyon, Marseille, Toulouse et Strasbourg, partie intégrante de l'agglomération lilloise et carrefour européen, l'École Nationale des Douanes de Tourcoing (ENDT) est chargée de la formation des inspecteurs et du cadre supérieur douanier, ainsi que de la gestion fonctionnelle du service du recrutement et de la préparation aux concours.

Développer les compétences et enrichir les parcours professionnels

L'identité de la douane est indissociable de la frontière et de la marchandise sur lesquelles porte son action. Dans un monde en mutation, ouvert, compétitif et dématérialisé, elle doit s'adapter en permanence.

Pour tenir ses engagements, la douane a donc besoin de s'appuyer sur des agents bien formés et experts dans leur domaine de compétence. La formation occupe un rôle clé dans la politique de gestion des ressources humaines et des compétences. Lieu de formation ouvert sur les savoirs, les savoir-faire et les techniques de haut niveau permettant une bonne maîtrise des règles et pratiques professionnelles, l'école des douanes est au cœur du dispositif douanier.

Investir la frontière numérique pour répondre aux enjeux du e-commerce, moderniser le traitement des flux de marchandises, renforcer l'accompagnement des entreprises pour les rendre plus compétitives sur les marchés extérieurs et pour le développement économique et social des territoires ou encore amplifier la lutte contre

les trafics, la criminalité organisée, le financement du terrorisme sont autant de défis auxquels la douane doit faire face. Ils représentent autant de missions pour les femmes et les hommes qui concourent à les remplir.

La professionnalisation de la formation initiale

« La formation initiale des agents pose les bases d'une autonomie accrue sur le poste de travail et d'une meilleure adaptabilité lors des évolutions professionnelles. Elle crée également les conditions d'une véritable envie de formation tout au long de la vie visant à favoriser leur développement tant professionnel que personnel et à faciliter leur parcours professionnel », explique Emmanuelle Gidoin, directrice de l'ENDT. La douane a ainsi engagé des travaux de refonte de la formation des inspecteurs stagiaires afin de répondre aux orientations stratégiques ministérielles, avec comme objectif rendre l'agent pleinement acteur de son parcours professionnel en renforçant notamment l'individualisation dans les formations initiales. Cette réforme commence par une meilleure formation des stagiaires à leur premier métier. Il s'agit de les former, grâce à des parcours différenciés et à l'issue d'un solide tronc commun généraliste, aux principales compétences dont ils auront besoin pour leur première affectation.

Dans ce cadre, les stagiaires qui seront chargés de missions de contrôle et de lutte contre la fraude ou qui évolueront dans le domaine de l'accompagnement des entreprises recevront une formation spécifique. Elle leur permettra de mieux connaître les entreprises et les difficultés réelles qu'elles peuvent rencontrer

dans leurs opérations à l'international. Ils auront également l'occasion d'échanger dans le cadre de conférences avec des cadres douaniers, des responsables d'entreprises, des fédérations et partenaires de l'international (Team France Export...), des personnels universitaires et des praticiens du droit, etc.

« Dans un contexte où le niveau d'étude des candidats au concours d'inspecteur des douanes est de plus en plus élevé, cette réforme permettra de renforcer leur capacité d'adaptation sur leur premier poste en les dotant des savoirs, savoir-faire et savoir-être indispensables dans un contexte interne, européen et international dominé par des exigences de bonne gouvernance, d'efficacité, de concurrence et de compétitivité », poursuit la directrice.

Une formation tout au long de la vie

Parce qu'elle permet de conforter la maîtrise des règles techniques et des évolutions réglementaires, de comprendre les mécanismes juridiques internes et internationaux qui les sous-tendent mais aussi d'accompagner les transitions professionnelles afin d'enrichir les parcours de carrière et de diversifier les expériences professionnelles, la formation continue est indissociable de la formation initiale dont elle prend le relais, en s'inscrivant au plus près de la démarche stratégique de la douane.

Aussi, l'ENDT organisera prochainement un stage à destination des Cellules Conseil aux Entreprises œuvrant au sein des Pôles action économique, destiné à leur permettre d'optimiser l'accompagnement personnalisé qu'elles offrent aux entreprises, de mieux répondre à leurs attentes et d'harmoniser les expertises sur tout le territoire en lien avec les écosystèmes régionaux de soutien à l'internationalisation.

Favoriser la diversité pour renforcer l'égalité des chances

La douane se mobilise pour promouvoir l'égalité professionnelle en tant que démarche intégrée, imprégnant à la fois les processus RH et les processus métier. Dans le cadre de sa responsabilité sociale, l'école œuvre en faveur de la diversité et de la prévention des discriminations, afin de rendre la douane plus représentative de la société qu'elle sert.

« Notre école ne saurait laisser les plus défavorisés au bord de la route. L'égalité juridique est une grande conquête républicaine, mais elle ne suffit pas à réaliser l'égalité concrète », rappelle Emmanuelle Gidoïn. L'ENDT est partie intégrante du dispositif des classes prépa' talents, précieux instrument de réalisation de l'égalité des chances, mis en place en collaboration avec le monde universitaire et le réseau des écoles du service public. Ce dispositif interministériel dédié à la préparation aux concours externes de la fonction publique vise à apporter un soutien pédagogique et méthodologique renforcé, une aide financière et des facilités d'hébergement à des étudiants ou de jeunes demandeurs d'emploi répondant aux critères du dispositif et faisant preuve d'une motivation certaine.

« Il appartient à notre école de contribuer à diffuser une conception partagée des valeurs et principes du service public », conclut la directrice.

« La professionnalisation de la formation est le maître-mot à l'école de La Rochelle comme à celle de Tourcoing. »

Directeur du recrutement et de la formation professionnelle pour la douane, Pascal Decanter nous livre son témoignage sur la formation en douane.



Pascal Decanter

Directeur du recrutement et de la formation professionnelle pour la douane

En quoi la formation professionnelle est-elle un enjeu stratégique ?

Pascal Decanter : La douane est une administration qui évolue en permanence. Par conséquent, la formation doit répondre au besoin de professionnalisation de ses agents afin de faire évoluer leurs compétences, de maintenir leurs savoirs et d'adapter leurs pratiques.

En effet, pour fonctionner et assurer efficacement ses missions, une administration doit avoir des agents formés ; formés en formation initiale au premier métier lors de l'entrée dans l'administration, et formés tout au long de leurs parcours professionnels, cela grâce à la formation continue. Sur ce second point, l'enjeu est notamment d'accompagner les agents lors des évolutions, qu'elles soient liées aux nouvelles pratiques ou à la carrière.

Quels sont les défis de la formation en douane ?

Pascal Decanter : L'appareil de formation doit s'adapter aux besoins et missions de la douane. Son défi est d'accompagner au mieux les besoins et les transformations.

Un des premiers défis est d'être au niveau attendu pour délivrer des formations de qualité répondant aux enjeux de la DGDDI et aux évolutions des pratiques. Pour ce faire, il est important de s'appuyer sur des formateurs compétents, de disposer des outils de formation adéquats pour répondre au défi d'une formation plus qualitative notamment grâce à l'apport du numérique, et ainsi de permettre aux stagiaires l'appropriation des outils et process métiers.

De plus, la formation en douane s'insère dans un dispositif d'ensemble en lien avec les services territoriaux qui proposent eux-mêmes des formations réalisées localement. Pour la Direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle, il est essentiel d'apporter l'assistance, l'expertise, voire d'accompagner ces formations lorsque nécessaire.

Enfin, la douane est une administration qui nécessite de plus en plus une haute technicité. La formation professionnelle doit répondre à ce besoin croissant sans ignorer les difficultés opérationnelles et en préparant les stagiaires à leur environnement professionnel. L'apport dans la formation d'outils, de locaux se rapprochant des conditions réelles, opérationnelles est donc également essentiel.

Comment s'effectue la complémentarité entre l'école des douanes de Tourcoing et celle de La Rochelle ?

Avec la réforme de la formation initiale des inspecteurs stagiaires, la formation académique autrefois de 12 mois fait place désormais à une formation découpée en trois temps, la phase académique, la phase de professionnalisation

sur le métier qui sera exercé par le cadre sur son premier poste, puis la troisième phase avec la réalisation d'un stage pratique. On assiste donc à un rapprochement des standards du déroulé de formation entre les deux écoles. Enfin, comme déjà signalé, la professionnalisation de la formation est le maître-mot à La Rochelle comme à Tourcoing.

